



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

LE THILLAY

Département du Val d'Oise | Arrondissement de Sarcelles | Canton de Villiers Le Bel

012/2025

ARRÊTÉ

PROVISOIRE PORTANT FERMETURE DU TERRAIN D'HONNEUR STADE MUNICIPAL

Le Maire de la commune de **LE THILLAY**,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°19.07.2020 en date du 16 juillet 2020, portant sur l'attribution au Maire de la totalité des délégations de missions complémentaires prévues par l'art. L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que pour des raisons techniques le terrain d'honneur ne permet pas la pratique des activités sportives,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de fermer le terrain du 25 au 26 janvier 2025 inclus.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le terrain d'honneur sera fermé à toutes activités sportives du samedi 25 janvier au dimanche 26 janvier 2025 inclus.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie et paraîtra dans le recueil des actes administratifs.

Le Thillay, le 20 janvier 2025

Le Maire,
Patrice GEBAUER



1/1